

Saint-Égrève

le journal

N°255
MARS 2019

Budget Participatif des Saint-Égrévois





ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS
GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ
LOCATION

SAINT-EGREVE
20 rue Adolphe Muguet



1P+C asc. 9e ét. 27,65 m² (Carrez).
BA général. Cave. Cellier. Chauff +
EC collect. Loyer 392 € + ch. 70 €
FA 351 € dont EDL 85 €. Caution
392 €. Dispo 04/03/19. DPE F.

VOREPPE
326 rue I. Stravinsky



2P+C 48,58 m², rdc surélevé, terrasse
10 m². Rénové. Calme, ensoleillé.
Loyer 576 € + ch. 85 € (chauf, ECF
compris). FA 661 € dont EDL 237 €. Caution
576 €. Dispo de suite. DPE : E.

SAINT-EGREVE
17 bd Jomardière



Domaine Barnave. Box en sous-sol
avec éclairage + prise de courant.
Loyer mensuel 102 €. FA 90 €. Caution
200 €. Dispo de suite.

VOREPPE
133 rue D. de Tassigny



4 P+C équip 78,22 m², rénové. Rez
jardin. 3 ch. Garage, jardin priv.
Chauff ind gaz. Loyer 765 € + ch.
85 €. FA 850 € dont EDL 200 €. Caution
765 €. Dispo 1/3/19. DPE : C.

SAINT-EGREVE
Place du Pont de Venise



3P+C 45,72 m². 3e ét. sans asc. Gd
balcon. BE. Cave. Stationnement privé.
Chauff ind gaz. Loyer 545 € + ch.
32 €. FA 545 € dont EDL 135 €. Caution
545 €. Dispo de suite. DPE : D

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET

Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

À ST-ÉGRÈVE
DU T3 AU T4

RÉSIDENCE
HAUT DE GAMME
Secteur Mairie



- Résidence à taille humaine, nichée au cœur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud



04 76 15 21 21
trignat.fr

sommaire n°255



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Égrève

Le printemps sera bientôt de retour et le soleil brillera dans notre belle ville. Avant cela, cette période hivernale a été quant à elle, synonyme de chantiers à l'image du groupe scolaire Barnave dont la première phase vient de s'achever ou de la piscine intercommunale qui devrait être prête dans un an.

Dans les deux cas ces équipements ont été conçus avec les usagers et pour les usagers. Les premiers retours des enseignants pour l'école élémentaire Barnave sont positifs et les élèves comme leurs parents prennent désormais possession du lieu. Afin que chacun puisse découvrir cette nouvelle école, nous proposerons une visite le samedi 23 mars de 9h à 11h30. Je vous invite à participer à ce moment et particulièrement les parents d'élèves, avant de rejoindre l'espace Robert Fiat pour une journée du "Jeu dans tous ses états" de 10h à 20h.

Nous avons engagé pendant tout le mandat une remise à niveau importante des établissements scolaires afin de faire bénéficier les jeunes Saint-Égrévois des meilleures conditions de travail. La Ville se veut un exemple de solidarité en la matière car nous pensons que l'éducation du futur citoyen passe par un apprentissage réussi de l'école. La citoyenneté est bien entendu un élément central de la réflexion actuelle puisque la confiance en l'État et en son prochain est mise à mal. Il faut débattre, réfléchir et confronter les idées dans un espace démocratique. Ainsi nous avons permis la tenue de toutes les réunions sur Saint-Egrève dans le cadre du Grand Débat National afin que chacun puisse s'exprimer librement.

L'égalité des droits passe aussi par les rapports femmes/hommes, en France et dans le monde, avec une journée particulière le 8 mars. A Saint-Egrève nous veillons bien sûr à cette équité entre tous les individus sans distinction aucune. C'est un état d'esprit pour que vive dans notre ville la devise républicaine "Liberté, égalité, fraternité".

Daniel BOISSET

4-9 | les actualités

Commes les autres
Citiz : et de trois !
Bougez avec la Ville
Entreprises : faire des économies d'énergie



| la ville | 10-11

Périscolaire
La bonne recette de la pause de midi
Service public
Le droit de se faire conseiller

| Dossier | 10-15

Participation
Un budget participatif au service des idées de chacun



| les loisirs | 16-19

Focus
Florian Barbarot, un chef au top !
Evénements
Le livre à haute voix
Des formations pour les associations

- 20 Info pratique
- 21 Petites annonces
- 22 Expression politique



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : mars 2019
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Véronique Jaubert
Rédacteur en chef : Amandine Venet

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication



Deux gazelles à Saint-Egrève

C'est la Saint-Egrévoise Anne-Sophie Bouvier qui a eu l'idée un peu folle de s'engager dans la trentième édition du rallye Aïcha des Gazelles de 2020. Tout sourire, la jeune maman avoue bien volontiers être à l'origine de ce projet d'aller se frotter au désert marocain à bord d'un 4x4 en participant à la course d'orientation 100 % féminine dans le cadre d'une opération plus vaste ayant un large volet humanitaire. A l'automne dernier "j'étais arrivée à un moment de ma vie où je voulais sortir de ma zone de confort. J'avais envie de mener à bien un projet de A à Z et devoir beaucoup travailler pour le réaliser. Comme j'aime les voitures, l'idée du rallye s'est rapidement imposée et je l'ai proposée à Célia". Collègue de travail et amie proche d'Anne-Sophie, elle ne se fait pas prier bien longtemps et embrasse cette aventure avec enthousiasme.

"L'inconfort ne me fait pas peur et je ne pouvais qu'avoir envie d'accompagner Anne-Sophie dans le désert !".

Actuellement, "nous sommes en recherche active de sponsors pour financer le projet. Il nous faut réunir environ 30 000€". Pour récolter cette somme l'assistante de direction et la chargée de formation se sont découvertes des capacités insoupçonnées de démarchage auprès d'entreprises locales. "C'est déjà un premier défi. Il faut se faire violence pour aller chercher des financements", constatent les jeunes femmes bien décidées à prendre le départ dans le désert marocain en 2020. Une fois que le budget sera bouclé et leur inscription sécurisée, il n'y aura plus qu'à suivre des stages de mécanique, de conduite dans le désert et de navigation...

Affaire à suivre. ■



Célia (à g.) et Anne-Sophie (à d.) dans les locaux d'un de leurs sponsors

Les soutenir dans leur aventure :

www.leetchi.com/c/les-zacolytes-rallye-des-gazelles-2020

L'APPEL DU DESERT : comme Anne-Sophie et Célia, Clément et Gaël, deux étudiants saint-égrévois, ont succombé à l'appel du désert et viennent de participer au 4L Trophy. Une aventure qui a pu être suivie "en live" sur les réseaux sociaux

"Comme les autres !"

Depuis 2014, neuf ados en situation de handicap moteur sont accueillis "comme les autres" dans une classe du collège Barnave. Encadré par une équipe pluri-professionnelle, le Groupe externalisé au collège (GECO) leur permet d'évoluer dans un environnement classique. En effet, l'objectif du groupe est de nouer des relations avec des jeunes de leur âge, de partager avec eux les temps forts des collégiens comme les repas à la cantine, les récréations, des activités périscolaires... Ce partenariat entre le collège Barnave et l'Institut d'Education Motrice du Pôle enfance de l'Institut d'Education Motrice d'APF France Handicap permet donc aux jeunes "de sortir de l'institution", un des besoins essentiels formulés



"Comme les autres", c'est aussi le titre de l'expo photo que le GECO a présentée à La Vence Scène durant le mois de l'accessibilité

aussi bien par les adolescents que leur famille.

A noter : les élèves du groupe GECO sont aussi accueillis par la Ville qui leur ouvre la cuisine du Patio afin de leur permettre

de suivre des cours de cuisine hebdomadaires. En outre, ils profitent également de l'Espace Robert Fiat pour y suivre des activités physiques. ■

Planning Familial : objectif éducation !

Au-delà du 8 mars, date de la Journée internationale des droits des femmes durant laquelle les questions liées au féminisme sont médiatisées, le Centre de Planification de Saint-Egrève lutte tout au long de l'année pour que les jeunes femmes aient un accès à l'information relative à la contraception. Pour ce faire, l'équipe se rend régulièrement dans les écoles et collèges alentour pour animer des temps d'échanges pour les enfants et les adolescents du CM2 à la troisième.

CITIZ : et de trois !

Installée fin 2018 dans le quartier du Muret sur une place qui lui est exclusivement réservée, une troisième voiture en autopartage Citiz est disponible à Saint-Egrève pour tous les utilisateurs du service. "Cette voiture appartient à un particulier qui a fait le choix de la mettre à disposition d'autres utilisateurs dans le cadre du dispositif Ma Chère Auto", explique Stéphanie Pesenti. La responsable de développement dans la coopérative grenobloise rappelle que cette offre est adaptée aux propriétaires d'une voiture qui roule moins de 10 000 km par an et qui désirent la rendre accessible à d'autres conducteurs. En contrepartie du prêt ou du don de son auto à Citiz, le pro-



priétaire bénéficie d'avantages financiers et pratiques. A l'heure actuelle, les trois voitures en autopartage de Saint-Egrève ont été réservées 585 fois et ont parcouru 42 213 km. "Les deux stations "historiques" du

Pont de Vence et de la gare sont rentables. La station du Muret, qui bénéficie de la remise de 50 % les week-ends, a quant à elle bien démarré. C'est pourquoi nous envisagerions d'ouvrir une station supplémentaire en 2019. Il nous

semble pertinent de continuer à ouvrir des stations à proximité des arrêts de transport en commun. Nous recherchons d'ailleurs des propriétaires de voiture pour la mettre en partage à travers Ma Chère Auto" continue la jeune femme. ■

En savoir + : <https://alpes-loire.citiz.coop/ma-chere-auto>

Au service des autres



passées à être "formatrice poids lourd. Mais un problème de dos m'a sorti des camions", explique Catherine qui, plutôt que de continuer dans la même voie en se contentant de faire de la théorie, a préféré se réorienter vers l'aide à domicile. "Ce que j'aime, avant tout, c'est le contact humain. J'aime l'idée de prendre en charge des personnes. C'est pour cela que j'ai lancé mon activité Soutien services". Activité dans le cadre de laquelle elle propose non seulement de la maintenance du domicile, mais aussi du soutien aux activités intellectuelles et motrices, de l'aide aux courses... et mille petites choses du quotidien. "Pour être plus disponible, je souhaite concentrer mon activité sur le domaine Barnave", explique Catherine. ■

Catherine Garrier fait partie de ces femmes que rien ne peut abattre. En effet, à chaque fois qu'un obstacle professionnel la fait trébucher, elle rebondit pour mieux aller de l'avant. La preuve, en novembre dernier, la Saint-Egrévoise a lancé sa propre entreprise d'aide à la personne après 27 années

En savoir + : 06 10 17 80 06 ou soutienservices@gmail.com

28% D'après l'INSEE, sur les 333 chefs d'entreprises saint-égrévois, 94 sont des femmes, un chiffre en constante augmentation depuis quelques années.

IMMOBILISATION : on estime qu'un véhicule particulier est stationné 90% du temps. Une bonne raison pour les petits rouleurs d'opter pour l'autopartage

6 000 €

tout confondu, c'est le budget annuel moyen consacré par un ménage à l'entretien d'une voiture particulière

Zapping du mois

FÉVRIER

Mercredi
13



HEUREUX !

Commerçants participants et Saint-Egrévois chanceux se sont retrouvés en mairie aux côtés du maire Daniel Boisset et de plusieurs élus du Conseil municipal à l'occasion de la cérémonie de remise des prix de la grande tombola de Noël. L'occasion pour les plus chanceux de remercier les propriétaires des enseignes qui non seulement les accueillent comme des rois au quotidien mais en plus leur font gagner des lots d'exception comme un voyage à Zanzibar. Une soirée dont tout le monde est ressorti heureux !

Une résidence spécialement conçue pour les seniors



C'est une première qui est en train de se construire à Saint-Egrève. En effet, dans le cadre du programme immobilier rue de la Contamine une résidence seniors est en cours de réalisation. Le projet, qui a été présenté aux élus de la Ville et au CCAS, a été dessiné par

l'agence d'architecte GCA et prévoit la création de 91 "unités d'hébergement". Encadrés par des espaces verts et un "théâtre de verdure", ces appartements allant du T1 au T3 gérés par la société Espace et Vie proposeront aux seniors différents services pour leur faciliter le

quotidien et leur permettre de rester autonomes. Ainsi, alors que les logements sont proposés à la location, ils sont accompagnés par toute une série de services à même de convenir à un public dont la moyenne d'âge oscille en général autour de 83 ans. En rez-de-chaussée,

des espaces communs, des commerces, une salle de restauration, un local de sport et un service de gardiennage et de surveillance sont proposés aux résidents de ce Jardin des Lys. La location s'accompagne donc de différents "packs de services" auxquels les habitants peuvent souscrire en fonction de leurs besoins. Si cette structure d'hébergement n'est pas médicalisée, elle propose toutefois de travailler en lien étroit avec les acteurs de santé locaux comme les kinésithérapeutes. Concrètement, les Jardins des Lys s'inscrivent dans un projet plus important qui proposera en outre 162 logements répartis sur huit autres "plots". Pour plus d'informations il est possible d'appeler le CCAS de Saint-Egrève au 04 76 56 53 47. ■

(20 c'est le nombre d'emplois à temps plein générés par une résidence seniors service comparable au Jardin des Lys.)

Tous au jardin !



À peine le printemps pointe-t-il le bout de son nez que la Maison des Solidarités et des Familles ressort binettes et grelinettes pour remettre en culture les 300 m² de son potager collectif. Ouvert aux Saint-Egrévois et à des patients du Centre hospitalier Alpes-Isère (CHAI) où il est installé, le jardin partagé débute ainsi sa nouvelle saison par la traditionnelle réunion d'information organisée dans les locaux de la MSF le mercredi 27 mars à 10h. Elle a pour objet de constituer le groupe qui va entretenir cet espace mis à disposition par l'hôpital et géré par la MSF et l'association Vivre ensemble le handicap psychique (VELHP). ■

En savoir + : 04 76 56 05 40

Bouger avec la Ville

Le CCAS de Saint-Egrève vient d'obtenir les financements nécessaires de ses partenaires pour remettre en place ses ateliers d'activité physique adaptée pour les plus de 60 ans. Ainsi, dès ce mois de mars deux ateliers hebdomadaires sont animés par l'association "Siel Bleu" le jeudi de 9h à 10h et le vendredi de 11h15 à 12h15. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, deux nouveaux ateliers supplémentaires vont même pouvoir être lancés dès le mois d'avril. Ils se dérouleront le mercredi de 10h45 à 11h45 et le jeudi de 14h15 à 15h15. Ces groupes seront composés de 15 personnes maximum. "Ce type d'activités permet de s'entretenir et participe notamment à



la prévention des chutes qui sont l'un des accidents domestiques qui touchent le plus les personnes âgées" explique Solène Appourchaux du CCAS. ■

Renseignements et inscriptions : 04 76 56 53 05 (nombre de places limité).

Cheminées attention danger !



Les "feux d'agrément" dans les foyers ouverts représentent une part importante de la pollution atmosphérique

La saison est idéale pour profiter d'une bonne flambée. Petit plaisir d'apparence bien innocent pour les heureux possesseurs d'une cheminée, le feu de bois a bonne réputation. Agréable, économique, faisant appel à un combustible renouvelable, ce mode de chauffage a tout pour plaire de prime abord. Oui mais à condition d'avoir un équipement *ad hoc*... On ne le sait pas assez mais selon le vice-président à l'environnement et à l'air de la Métropole grenobloise, Jérôme Dutroncy "lors des pics de pollution hivernaux les cheminées à foyer ouvert et les vieux inserts et poêles à bois représentent trois quart des émissions de particules fines", particules qui, dans l'agglomération, seraient directement à l'origine de 134 décès prématurés tous les ans. "Il y a quelques années, on estimait

à 15 000 le nombre d'appareils de chauffages au bois datant d'avant 2002 dans la Métropole" explique Catherine Haddad première adjointe de Saint-Egrève et conseillère métropolitaine qui rappelle que "l'objectif est de parvenir à en faire changer 5 000 dans l'agglomération d'ici la fin du mandat".

Actuellement, afin de mesurer la qualité de l'air et aider à changer les comportements, ATMO Auvergne Rhône-Alpes mène une campagne expérimentale "Checkbox". L'idée est de confier un micro-capteur

connecté à un smartphone à 300 personnes. Développé par l'ONG américaine HabitatMap, le petit appareil permet de mesurer en temps réel le niveau de particules fines. L'utilisateur peut visualiser directement ces données sur son téléphone. Checkbox se focalise sur les émissions liées au chauffage au bois. Cette expérimentation qui se termine en mars sera suivie par la mise en place au second semestre de la "Captotèque", un service de prêt de micro-capteurs ouvert à tous les métropolitains. ■

Prime air-bois : une aide pour moderniser son foyer

Parmi les différentes aides existantes, la Métropole propose une "prime à la casse" de 1600€ (ou 2000 € selon les ressources du foyer) aux personnes remplaçant leur ancien appareil de chauffage bois par un nouveau doté du label "flamme verte 7 étoiles".

En savoir + : www.lametro.fr

Le saviez-vous ?

Les autorités québécoises, en pointe sur le sujet, estiment qu'un seul poêle à bois non certifié émet autant de particules fines en neuf heures de fonctionnement qu'une voiture moyenne parcourant 18 000 kilomètres, soit 18 fois le trajet Lille / Marseille. A l'inverse, un appareil neuf rejette trente fois moins de toxiques tout en offrant un meilleur rendement. En effet, une cheminée à foyer fermé produit autant de chaleur qu'une cheminée ouverte, avec huit fois moins de bois. "Plus la combustion se produit à haute température et plus elle est complète. C'est pour ça que le feu doit être réalisé avec du bois sec et dans un foyer fermé" ■.



31/03/2019 C'est la date limite jusqu'à laquelle il est possible pour chacun de participer à la consultation métropolitaine sur le nouveau Plan Air Énergie Climat qui sera adopté afin de lutter contre le réchauffement climatique : www.participation.lametro.fr

PLUi : une exposition itinérante de présentation du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal est accueillie le mardi 19 mars sur le marché de Fiancey/Prédieu. Jeux, visites virtuelles et deux animateurs permettent de découvrir la ville de demain

Entreprises : des économies d'énergie avec la Métro



Pas facile quand on est entrepreneur d'une petite entreprise de dégager du temps pour partir à la chasse aux dépenses d'énergie inutiles de sa société. Même les plus motivés peuvent avoir du mal à se lancer dans une telle démarche car il n'est

pas évident de savoir par quel bout la prendre ou de trouver les bons interlocuteurs. Bonne nouvelle, la Métro lance ce mois de mars un nouveau dispositif de diagnostic et d'accompagnement aux économies d'énergie pour les TPE et les PME. Gratuit,

ce diagnostic est réalisé lors d'une visite sur site par un spécialiste qui durant une à trois heures en étudiera locaux, installations, recueil des factures, plans et listings des machines en

compagnie du chef d'entreprise ce qui lui permettra d'établir un rapport d'analyse. Celui-ci proposera des pistes d'économies possibles classées selon la facilité de mise en œuvre et surtout une estimation du temps de retour sur investissement ainsi qu'un point détaillé sur les aides mobilisables. A cet accompagnement gratuit s'ajoute un suivi personnalisé de l'entreprise par les conseillers qui restent en appui à la qualification du projet en analysant notamment les devis, en optimisant les contrats d'énergie ou encore en accompagnant au montage de dossiers de financement. Ils sont même en mesure de donner des conseils techniques dans le cadre d'une évolution des locaux...

Y'a plus qu'à alors ! ■

En savoir + : energie.entreprises@lametro.fr ou 04 56 58 53 57.
<https://www.lametro.fr/752-diagnostic-aux-economies-d-energie.htm>

(714 000 000 €

C'est le budget global de la Métropole pour 2019 qui prévoit d'investir pas moins de 218 millions sur le territoire de l'agglomération.

Opération Jobs d'été vite !

Dernière ligne droite pour pouvoir dénicher un petit boulot estival dans le cadre de l'opération "Jobs d'été" de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron. Ouverte aux jeunes et aux étudiants du canton âgés de 18 ans et plus, l'opération leur permet de décrocher un emploi saisonnier durant l'été.

Après avoir fait parvenir lettre de motivation et CV à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron avant le 11 mars, les candidats doivent encore assister à une séance d'information collective le 10 avril et passer des entretiens individuels dont les sessions sont prévues pour les 11 et 12 avril prochain.

A noter, cette année, si les entreprises locales et les villes du SIVOM (dont Saint-Egrève) proposent des contrats de juin à août, avec le transfert de certaines compétences à la Métropole de nombreux jobs d'été pourront s'y dérouler.

En savoir + : 04 76 13 18 05

Zapping du mois

FÉVRIER

Vendredi
1^{er}



Le Labo au collège

Entre midi et deux, quatre musiciens issus de L'Unisson sont allés au collège Barnave donner un concert dans le cadre d'une "médiation culturelle". En plus de mettre en musique la pause déjeuner des ados, l'initiative a été l'occasion d'assurer la promo de la 4^e édition du Labo Musik'n D'jeuns. Pour mémoire, le réseau d'écoles de musique (L'Unisson et Fonta Musique) propose aux musiciens de 12 à 25 ans un stage musiques actuelles "2 jours, 2 concerts" et/ou un stage de musique assistée par ordinateur (MAO).

En savoir + <https://bit.ly/2CXiU48>

Débroussailler pour sa sécurité

Pour limiter les dommages éventuels liés à un incendie de forêt, un arrêté préfectoral relatif au débroussaillage oblige les propriétaires en zone exposée et à moins de 200 mètres des massifs forestiers, à débroussailler leur terrain et à le maintenir en état. Obligation légale, ce nettoyage constitue la première protection des habitations et de leurs habitants en cas d'incendie. La règle générale veut que l'on éclaircisse la végétation dans un rayon de 50 m autour des constructions situées à moins de 200 m de bois ou forêts et de 10 m de part et d'autre des chemins d'accès à ces constructions. En zone urbaine, c'est simple, il faut tout débroussailler ! ■

Pour en savoir + : www.saint-egreve.fr/411-obligation-de-debroussailler.htm ou service urbanisme au 04 76 56 53 17.



web+



web+

Zapping du mois

FEVRIER

Mercredi

6



Nouvelle jeunesse pour l'école

La première tranche consacrée à la rénovation énergétique et fonctionnelle du groupe scolaire de Barnave vient d'être livrée. Les écoliers de l'élémentaire ont ainsi pu retrouver leur classe remise à neuf du sol au plafond ! La deuxième phase de ce chantier concerne les espaces périscolaires et le projet se poursuivra encore cet été avec la requalification de la maternelle.

VISITE : une visite de l'école élémentaire de Barnave ouverte à tous est programmée samedi 23 mars de 9h à 11h30

ELAGAGE : le centre technique municipal a mené des opérations d'élagage dans les cours des écoles du Pont de Vence et de Prédieu pendant les congés. Des interventions sont prévues dans le quartier de la Gare et sur les peupliers de la MSF

Au petit soin des grands arbres

L'hiver est la période idéale pour s'occuper du patrimoine arboré local. En effet, que ce soit la Ville ou la Métropole, les services publics se mobilisent actuellement pour élaguer, couper et replanter des arbres à travers toute la commune. Ainsi, la Métropole, qui s'occupe des arbres d'alignement situés sur les voiries, doit, en mars, procéder à la coupe de 13 acacias rue Casimir Brenier et de six autres rue des Brioux, au niveau du stade du complexe sportif Jean Balestas. Cette intervention s'explique par le mauvais état sanitaire de ces sujets qui, dans la foulée, vont être remplacés par autant d'arbres d'alignement. "Mais cette fois-ci nous avons opté pour varier les essences", explique Xavier Damboradjian du centre technique municipal de Saint-



Egrève qui travaille de conserve avec la Métropole. De son côté, la Ville, continue aussi à choyer ses espaces verts en y installant toujours plus d'arbres. Ainsi, 15 gros sujets de plus de quatre

mètres de haut ont été installés dans les parcs de Fiancey (10) et de Barnave (5) et 17 autres ont été plantés au niveau du plateau sportif de Clapière à La Monta. Dans les semaines qui viennent,

d'autres arbres doivent encore être mis en place dont deux (un magnolia et un arbre de Judée) dans le jardin des senteurs installé devant la mairie. Coût des travaux : 5 000 €. ■



Périscolaire

La bonne recette de la pause de midi

930 enfants fréquentent quotidiennement les restaurants des six groupes scolaires publics de Saint-Egrève. Un service d'accueil très prisé des familles et que la Ville s'efforce d'améliorer encore.

A Saint-Egrève, dans les six groupes scolaires publics, la "pause méridienne" se doit d'être une véritable coupure dans la journée de travail des écoliers. Ce service, mis en place par la commune, est quotidiennement fréquenté par 930 enfants et la quasi totalité des 1500 élèves de maternelle et d'élémentaire scolarisés à Saint-Egrève sont amenés à en profiter un jour ou l'autre. Toutefois, si elles sont bien souvent résumées à la "cantine", il ne faut pas oublier que Saint-Egrève a mis en place un service d'accueil et d'animation pour faire de ces deux heures un moment de détente qui favorise le retour en classe dans de bonnes conditions. "Nous sommes ici dans l'éducatif. La pause méridienne, c'est un moment collectif important à plus d'un titre", explique Brigitte Mérieux, responsable du service enfance éducation de Saint-Egrève. "C'est pourquoi pendant ces vacances d'hiver nous avons organisé une formation en partenariat avec la Ligue de l'ensei-

gnement pour améliorer encore la prise en charge des enfants".

Changements en vue

Cette formation qui a rassemblé près de 70 professionnels de l'animation pendant plusieurs jours doit aboutir à des changements dans l'organisation de la prise en charge des enfants. Dès le 12 mars, les équipes qui accueillent des enfants "entre midi et deux" vont ainsi pouvoir mettre en œuvre les préconisations élaborées avec la Ligue de l'enseignement.

"L'organisation de cet accueil a fait l'objet d'un diagnostic précis. Et si le constat est globalement positif, notre partenaire a mis en exergue quelques pistes d'amélioration possibles en constatant notamment que cette pause est souvent trop bruyante. Les changements envisagés doivent permettre de proposer un temps plus calme, plus détendu pour les enfants. En outre, quelques petites améliorations fonctionnelles toutes simples comme la place à table des animateurs doivent leur per-

mettre d'être plus à l'écoute des enfants et de les accompagner pendant le repas. Ainsi, rien qu'en travaillant là-dessus, cela permet de faciliter la mission d'accompagnement des enfants en les informant sur le goût, la nutrition, l'équilibre alimentaire, la relation santé et plaisir gustatif" rappelle Brigitte Mérieux.

Acteurs éducatifs

"Au même titre que les autres professionnels qui prennent en charge les enfants, nous sommes des acteurs éducatifs", déclare Jeanne Forestier, conseillère municipale déléguée à l'accueil périscolaire qui rappelle que ces améliorations à venir "s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité de service initiée par la Ville. Après nous être focalisés sur les accueils de fin de journée, dont l'intégralité des locaux ont été réaménagés ces dernières années, nous concentrons maintenant nos efforts sur la pause méridienne afin de permettre aux enfants de reprendre les cours dans les meilleures conditions possibles". ■

La restauration scolaire en bref

La Ville consacre chaque année environ 1 550 000 € (hors investissement et frais indirects) à la restauration scolaire. La participation des familles, qui bénéficie d'une tarification sociale représente 660 000 € par an. Ainsi sur chaque repas, qui coûte 10,78 €, les familles ne participent que de 1,15 € à 7,11 €. Préparés par la cuisine centrale mutualisée du collège Barnave, les repas distribués dans les six groupes scolaires sont encadrés par 94 animateurs et 23 personnels d'office. Les menus, qui comprennent systématiquement 5 composants et au moins 15% de produits bio, sont élaborés par le Département avec le concours d'un diététicien et de la commune.



Conseil municipal

La prochaine séance publique est prévue à 19h mercredi 10 avril

LISTES ELECTORALES : attention, pour voter lors des élections européennes du 26 mai, les personnes qui ont récemment emménagé sur Saint-Egrève ou changé d'adresse doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 mars

Service public

Le droit de se faire conseiller

Deux fois par mois, la Ville propose gratuitement aux Saint-Egrévois des permanences juridiques gratuites pour les orienter dans certaines de leurs démarches. Explications.

L'après-midi de maître Laurence Neel s'annonce bien remplie. En effet, aujourd'hui l'avocate s'apprête à enchaîner huit rendez-vous lors de la permanence juridique qu'elle tient en mairie. Deux fois par mois, le premier jeudi et le troisième mercredi, la Ville propose en effet aux Saint-Egrévois de rencontrer gratuitement un avocat pour répondre à des questions diverses. Attention toutefois "ces rendez-vous d'un quart d'heure ne sont pas comparables à ce qui peut être envisagé lors d'une consultation dans un cabinet d'avocat. Nous sommes là pour donner une orientation d'ordre générale par rapport à une question

précise", explique l'avocate dont le cabinet assure quelques-unes de ces permanences depuis le début des années 2000 par goût du service public "J'aime bien le contact avec les gens et la gymnastique liée à la brièveté des rendez-vous qui nous force à passer d'un sujet à l'autre. Il y a beaucoup de problématiques familiales liées au divorce, à la filiation, aux successions. Mais il y a également beaucoup de questions relatives aux problèmes de voisinage, aux servitudes de passage".

Demandes farfelues

Bien sûr certaines questions posées aux avocats peuvent parfois sembler incongrues voire farfelues au néophyte. "Il arrive que certaines personnes veuillent lancer une action en justice pour des affaires de principe, des affaires dont l'objet du litige a un coût bien inférieur à celui d'une



Maître Neel assure des permanences juridiques en mairie

procédure", constate l'avocate qui rappelle que les tribunaux sont bien encombrés et que pour certains litiges comme les conflits de voisinage, il est aujourd'hui nécessaire de mener

une démarche à l'amiable avant de se lancer dans une procédure juridique. Et ça tombe bien puisque à Saint-Egrève, il est aussi possible de faire appel à un conciliateur de justice... ■

CABINETS D'AVOCATS : chaque année, Saint-Egrève propose 22 demi-journées de permanences juridiques. 11 personnes peuvent être reçues lors de chacune et elles sont animées par trois cabinets d'avocats (Pierrot-Neel, Martin et Bobant)

Zapping du mois

FÉVRIER

Vendredi
15

A vous de voir, c'est parti !

Juste avant la représentation du "Crime de l'orpheline", Geneviève Reynier, adjointe à la culture, a lancé de manière très officielle les rencontres cinématographiques "A vous de voir". La quatrième édition de cet événement proposait six jours de fête autour du septième art. En plus du spectacle 34 films dont sept documentaires, huit avant-premières, huit films jeune public et des dizaines d'événements ont fait palpiter le cœur de La Vence Scène.

(3 000 €

C'est le budget annuel que consacre la mairie à l'organisation des permanences de professionnels qui permettent d'accompagner les Saint-Egrévois dans leurs démarches.

Permanences en mairie

En plus de l'aide juridique, chaque mois, diverses permanences sont assurées en mairie afin de faciliter le quotidien des Saint-Egrévois. Certaines sont sur rendez-vous préalable, pour d'autres il suffit de se rendre en mairie le jour "J". Parmi ces permanences, on peut citer celle de l'architecte conseil (sur rendez-vous, 04 76 56 53 17), celle de l'ALEC qui propose des conseils en énergie (sur rendez-vous le premier lundi du mois : 04 76 14 00 10), celle de l'écrivain public (2^e et 4^e mardi du mois de 9h à 11h), celle de la Sécurité Sociale (les mercredis de 14h à 16h), celle du conciliateur de Justice (les 1^{er} jeudis du mois sur rendez-vous, 04 76 56 53 00) ou encore celle de la CARSAT (le mardi sur rendez-vous, 04 76 12 19 23).

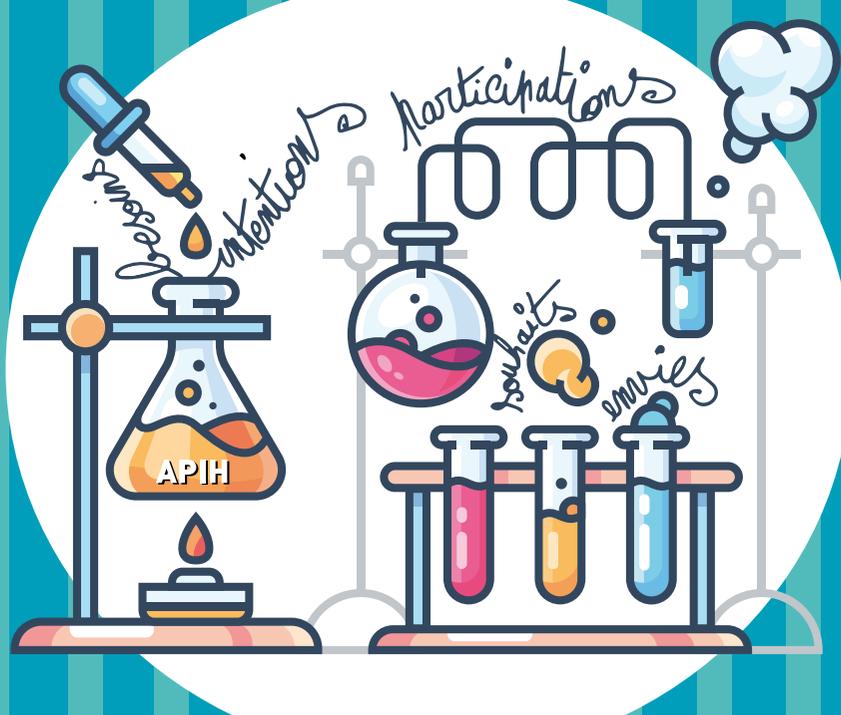


Pour la troisième année consécutive, Saint-Egrève consacre 45 000€ à son budget participatif pour les Saint-Egrévois. Lancé en 2017 sous l'appellation APIH, le dispositif a pour objet de financer des idées d'investissement portées par les Saint-Egrévois. Pour permettre à chacun de facilement se saisir de cette opportunité, Saint-Egrève a encore affiné le mode d'emploi de son dispositif qui donne la parole aux habitants et leur propose de concrétiser leurs projets pour leur quartier ou leur ville.

sommaire du dossier

- page 13
Un budget participatif au service des idées de chacun
- page 14
3 questions à Catherine Haddad
- page 15
*Zoom sur... le terrain multisports de Rochepleine
Nicoir à oiseaux, une idée devenue un grand projet
C'est quoi le conseil des habitants ?*





Un budget participatif au service des idées de chacun

Simplification et visibilité ! Ce sont les maîtres-mots qui cette année ont sous-tendu la mise en place de la troisième édition du budget participatif des Saint-Egrévois. Pour mémoire, ce dispositif permet aux habitants de la ville de proposer une idée d'investissement à réaliser sur l'espace public. Proposées par les habitants, développées et mises en forme avec les services de la Ville, les idées susceptibles d'améliorer le cadre de vie local sont ensuite soumises au Conseil des habitants qui les analyse et les classe par ordre de priorité. Le Conseil des habitants soumet ensuite au Conseil municipal les projets qu'il a retenus afin qu'ils soient

réalisés. Saint-Egrève y consacre 45 000€ chaque année depuis trois ans.

Aller à l'essentiel

A l'origine du budget participatif lancé en 2017, le maire Daniel Boisset évoquait la volonté municipale de ne pas "créer une usine à gaz. Nous avons souhaité développer un processus simple qui permet aux Saint-Egrévois de présenter leurs idées d'investissement pour leur quartier de manière claire et concise. Et nous avons souhaité que les choix des projets qui seront finalement financés soient le fait des Saint-Egrévois eux-mêmes par le biais des Conseils des habitants".

Cette philosophie est toujours de mise aujourd'hui mais le dispositif a été simplifié à l'extrême pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice. "Avec l'expérience des deux années précédentes, nous avons fait le choix de ne plus parler en termes de projet ou d'initiative. Car au final, ce qui compte, c'est l'idée, la petite étincelle à partir de laquelle il sera ensuite possible de développer quelque chose de concret", continue Catherine Haddad, première adjointe

en charge du développement durable et du cadre de vie qui rappelle que "la première version 2017 avait valeur de test. L'idée originale a été validée et nous avons tenu compte des critiques pour la deuxième édition en 2018. Pour cette troisième édition nous allons encore plus loin dans l'expérimentation. Notre volonté c'est d'offrir aux Saint-Egrévois la possibilité de participer en toute simplicité".

En effet, Fabien Scarabelli, chargé de mission développement durable et participation des habitants explique que "jusqu'alors on demandait aux habitants de présenter a minima un projet déjà bien avancé. Cette année, ils peuvent toujours présenter une réflexion poussée mais ils sont aussi conviés à venir avec une idée ou même juste l'envie de participer. Les moyens d'accompagnement sont mis en place pour faire en sorte que leur idée évolue ensuite vers un projet réalisable".

Laboratoire

Pour faire la part belle aux idées, le lancement du budget participatif des Saint-Egrévois 2019 est accompagné par le "Lab'aux idées" un événement

AGENDA

- ▶ Jeudi 21 mars : Lab'aux idées, soirée de lancement pour la saison 3 du budget participatif des Saint-Egrévois à la maison Borel. De 18h à 20h
- ▶ Du 22 mars au 14 juin : Dépôt des idées (par internet sur www.saint-egreve.fr ou sur papier libre accompagné d'un justificatif de domicile à faire parvenir à Budget participatif 2019 - mairie de Saint-Egrève - 36 av. du Gal de Gaulle - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex)
- ▶ Mercredi 15 mai : Atelier d'aide au montage de projets. De 18h à 20h
- ▶ Été 2019 : Analyse par les services de la ville de la recevabilité des projets
- ▶ Septembre 2019 : Classements des projets par les Conseils des habitants
- ▶ Novembre 2019 : Officialisation des projets retenus lors du Conseil municipal
- ▶ 2020 : Réalisation des projets

(45 000 €

C'est l'enveloppe budgétaire allouée au budget participatif qui servira en 2020 à financer les idées développées en 2019.

... original jeudi 21 mars de 18h à 20h. "C'est un atelier ouvert destiné à aider les Saint-Egrévois à favoriser l'émergence d'idées tous azimuts. Les participants sont invités à passer le temps qu'ils veulent. Cela peut être 10 minutes, une heure ou plus" explique encore Fabien Scarabelli qui précise que "ce rendez-vous permettra non seulement de comprendre ce que c'est que le budget participatif des Saint-Egrévois, mais aussi comment ça marche, quelles idées peut-on soumettre ?... Le Lab'aux idées est ouvert aussi bien à celles et ceux qui ont des idées pour la ville ou un quartier qu'aux Saint-Egrévois qui n'en ont pas encore mais qui sont à l'affût et ouverts aux propositions..."

Pour mettre sur pied ce laboratoire, la Ville a rassemblé des idées originales d'aménagement venues d'ailleurs et a

développé un jeu "tube à essai" pour construire des idées ! Les "lanceurs d'idée" sélectionnés lors des précédentes éditions devraient aussi être de la partie pour présenter leur projet et la démarche.

Beta test

Cette formule ludique du Lab'aux idées a été expérimentée sur les membres du Conseil des habitants dès le début du mois de janvier. "Et ça a fonctionné au-delà de nos espérances", s'amuse Fabien Scarabelli qui se souvient qu'en quelques dizaines de minutes "une centaine d'idées ont été proposées. Bien sûr dans le lot 95 % n'étaient pas intéressantes ou complètement farfelues. Mais si celles-ci étaient immédiatement mises sur la touche par les participants eux-mêmes, il restait tout de même 5 % d'idées qui valaient la peine que l'on réfléchisse sérieusement dessus".

Premiers bilans

Indéniablement, les deux premières éditions d'APIH ont été un "carton" et ce dispositif a été un élément moteur de la démocratie de proximité depuis 2017. Ainsi, dès les deux premières sessions, 44 projets

élaborés par des Saint-Egrévois ont été présentés et 21 d'entre eux étaient recevables au titre du dispositif APIH. Pour accompagner les porteurs d'idées et les aider à monter leur dossier, deux ateliers ont été proposés et les Conseils des habitants se sont mobilisés sur huit temps de travail pour analyser et désigner les sept projets qui ont été ou sont en cours de réalisation. Ainsi, en 2017, le Conseil des habitants avait retenu trois idées qui ont été inscrites au budget de 2018. C'est ainsi qu'ont été construits une balançoire parc Barnave, un petit square de la rue Champy et, plus récemment, une aire de fitness dans le parc de Fiancéy. Le 28 novembre 2018, Yannick Danielou, l'un des membres du Conseil des habitants indiquait que les deux projets retenus dans le cadre de la saison 2 afin d'être présentés aux élus du Conseil municipal étaient très différents et dans l'air du temps. Ces idées, la création de nichoirs à oiseaux et l'installation d'une borne de recharge solaire pour appareils nomades devraient prochainement voir le jour sur Saint-Egrève.

"Les propositions des Saint-Egrévois sont variées et certaines

concernent des aménagements classiques, d'autres sont surprenantes et nous emmènent à réaliser des aménagements auxquels personne n'avait jusqu'alors pensé", explique Catherine Haddad qui évoque notamment l'installation prochaine d'un dispositif de test pour permettre à chacun de recharger son portable...

Des idées surprenantes

"Ce concept vient de la Fabrik d'ID. Ce sont des jeunes Saint-Egrévois qui à l'occasion d'un atelier ludique ont lancé le truc en mai dernier", se souvient Fabien Scarabelli "les jeunes participants ont posé le constat qu'ils avaient souvent des problèmes de charge avec leur smartphone". Pour pallier ces soucis et leur permettre en cas de besoin de regagner quelques pourcents afin de joindre leur famille par exemple, l'idée d'une borne de recharge a été lancée. "C'est une réponse aussi originale que concrète à un besoin tout aussi concret qui concerne tout le monde" constate Catherine Haddad qui se réjouit du fait que ce sont "ces petites idées qui mises bout à bout participent à la grande qualité de vie à Saint-Egrève". ■

52

C'est le nombre de Saint-Egrévois qui se sont engagés dans l'un des trois Conseils des habitants.

questions à :

3

Catherine
HADDAD



Première adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie

Pour la troisième année consécutive, la Ville consacre 45 000€ à la mise en place d'un budget participatif. Quels en sont les objectifs ?

Nos objectifs à travers ce dispositif sont les mêmes que pour le reste de l'action municipale. Nous souhaitons mettre en place des actions susceptibles d'améliorer le quotidien de chacun avec des projets d'intérêt général. Le budget participatif est un dispositif parmi d'autres qui permet aux Saint-Egrévois de s'emparer de la chose publique et de participer à la vie de leur commune.

Quels sont ces autres dispositifs participatifs que vous évoquez ?

A Saint-Egrève, la participation citoyenne peut être formalisée et organisée dans des instances comme le "Conseil des habitants", "la Fabrik d'ID" ou encore le dispositif "notre quartier, parlons-en". Tout cela participe au dialogue permanent entre les Saint-Egrévois et leurs institutions. Plus ponctuellement sur des sujets d'aménagement ou d'urbanisme, la Ville est aussi à l'origine de la mise en place de réunions publiques ou d'ateliers qui permettent à chacun de découvrir, de comprendre et de débattre sur des sujets tels que le PLUi et le RLPi.

Pour en revenir au budget participatif, qu'en attendez vous concrètement ?

Concrètement, nous n'attendons qu'une chose : être surpris par les idées des Saint-Egrévois et les accompagner pour les faire naître et concrétiser de nouveaux projets.

ZOOM sur... le terrain multisports de Rochepleine



S'emparer d'une idée c'est possible ! La preuve. Lors de l'atelier Fabrik d'ID, un groupe de jeunes saint-égrévois a souligné le besoin d'avoir à leur disposition des lieux de rencontre pour pratiquer une activité sportive ou juste se retrouver sans prise de tête. De fil en aiguille, ils ont désigné l'espace multisport de Rochepleine et ont proposé qu'il soit rénové.

Or, il s'avère que ce projet était déjà dans les tuyaux de la Ville. Les jeunes ont donc naturellement été associés aux démarches du service des sports pour certains choix techniques afin que les améliorations correspondent au mieux à leurs goûts. La Ville a ainsi consacré 45 000€ à ce projet qui a été réalisé lors des dernières vacances d'hiver.

"En travaillant sur le projet, les jeunes ont émis de nouvelles propositions d'amélioration du site qui, à l'avenir, pourraient à leur tour faire l'objet d'une proposition dans le cadre du budget participatif des Saint-Egrévois" explique Fabien Scarabelli. ■

PRATIQUE

Pour tout savoir sur le budget participatif de Saint-Egrève, il suffit de contacter Fabien Scarabelli, chargé de mission développement durable pour la ville de Saint-Egrève. Tél. : 04 76 56 53 03
Courriel : fabien.scarabelli@mairie-st-egreve.fr
Toutes les infos disponibles sur : www.agenda21.saint-egreve.fr

"Nicoir à oiseaux" une petite idée devenue un grand projet



Lauréat de la seconde édition de l'appel à projets et initiatives des habitants, le projet d'Olivier Galéa d'installer des nicoirs à oiseaux pour faciliter leur nidification sur l'espace public n'a cessé d'évoluer et de se développer au fil du temps. Lorsqu'il a appris que son idée avait été retenue pour être réalisée cette année, le Saint-Egrévois déclarait qu'à "l'origine, je pensais que les nicoirs pouvaient être réalisés par des classes, mais finalement, le projet a évolué et s'est développé par rapport à mon idée initiale au

fur et à mesure qu'il est passé dans la moulinette de APIH. C'est chouette de voir les énergies se fédérer. Ça permet d'espérer une réalisation plus grande que l'idée originale. Pour cela, la Ville a travaillé avec la Ligue de Protection des Oiseaux, pour localiser les sites où les poser. Ils accueilleront non seulement des oiseaux mais aussi des chauves-souris". En tout, une centaine de nicoirs devraient pouvoir être installés. A partir de cette idée initiale, il a aussi été proposé de mener un projet global visant à faire du parc de Fiancey un site ornithologique labellisé "refuge LPO" où la mise en place de nicoirs s'accompagnera de plantations d'arbustes à baies prisés par les oiseaux que l'on souhaite attirer. Le projet, "s'étalera sur trois ans et bénéficiera d'un suivi ornithologique pour mesurer l'impact de ces initiatives. Il sera mené de manière participative puisque des ateliers de fabrication de nicoirs devraient être mis en place. Enfin, l'idée est aussi d'attirer des prédateurs naturels des moustiques afin de réduire les nuisances dans le secteur", déclare Catherine Haddad. ■

C'est quoi le Conseil des habitants ?



Le Conseil des habitants, qui a notamment la tâche de hiérarchiser les projets présentés par les Saint-Egrévois dans le cadre du budget participatif a été mis en place en 2012. Instance participative à l'échelle des quartiers saint-égrévois, ils ont été pensés comme le terrain d'expression de l'expertise d'usage de chacun de ses membres et s'inscrivent dans le cadre d'un processus de participation citoyenne. Les trois conseils représentent respectivement les secteurs

Nord Cornillon, Vence et Sud-Néron les trois grands quartiers de Saint-Egrève. Ils réunissent des volontaires qui se sont engagés dans cette démarche ainsi que des personnes tirées au sort et à qui l'on a proposé de s'impliquer. Ils travaillent sur des thèmes variés comme l'éclairage, la circulation, ou encore la sécurité. ■

A noter : Il est possible à tout moment de rejoindre les Conseils des habitants, il suffit d'en faire la demande et de s'engager pour au moins un an.

Rencontre

Florian Barbarot, un chef au top !

Cuisinier talentueux originaire de Saint-Egrève, Florian Barbarot crève en ce moment le petit écran en participant à la dixième saison de Top Chef sur M6. Rencontre.

C'est devenu le petit rituel du mercredi soir. Depuis la première émission de la saison, le 6 février dernier, Florian Barbarot organise chez lui une "grosse soirée avec (ses) meilleurs potes pour regarder Top chef. On n'entend qu'un dixième de l'émission mais on se marre bien". Ambiance. Il faut dire que le jeune cuisinier de 27 ans fait partie des 15 candidats retenus (sur plus de 1500 prétendants) pour cette dixième saison du concours de cuisine organisé par M6 et qu'il ne découvre le montage final proposé par la chaîne qu'au moment de sa diffusion. Au début, il reconnaît avoir été déçu par l'image superficielle renvoyée de lui par le filtre grossissant du petit écran. Mais au final, il s'en amuse et le prend avec philosophie.

Parcours

"Quand j'étais au collège Charteuse, je voulais m'orienter vers la cuisine" se souvient le jeune saint-égrévois qui partageait son temps entre sa vie de collégien et les stades de foot qu'il écumait avec le 2RFC. "Après la troisième, je voulais m'orienter vers un CAP mais il a fallu que l'on se batte pour que ça puisse se faire car j'avais des

résultats qui m'auraient permis de passer en seconde générale. A l'époque, il y a un peu plus de 10 ans, les métiers de la cuisine n'étaient pas aussi considérés qu'aujourd'hui".

Grâce à l'intervention de son père, le jeune homme peut commencer sa formation et dénicher une alternance à la Brasserie du Palais à Europole où il travaille quatre ans. A 19 ans, une opportunité se présente et, en moins de trois semaines, Florian plie les gaules, laisse Saint-Egrève, sa famille et ses amis pour plonger dans le grand bain-marie de la haute gastronomie. Plus jeune chef de partie chez Marc Haeberlin en Alsace, en poste chez Daniel Boulud à New-York, chef adjoint à l'auberge de la Pomme au Damps de William Boquelet dans l'Eure en passant par des établissements en Suisse, à Tahiti ou en Asie, le jeune homme collectionne les cuisines étoilées et y développe le goût de la technique de précision, une appétence pour des plats de caractère et bien évidemment beaucoup de "codes étoilés".

Top Chef

C'est son ami Romain Desrosiers, gérant d'une salle de sport, qui l'a inscrit au concours organisé par M6. Si Florian n'a pas spécialement le sentiment d'avoir à prouver quoi que ce soit, il saisit l'opportunité du concours pour vivre une nouvelle expérience. "Passer à la télé n'est pas une fin en soi", confie-t-il. "Mais, ça arrive à un moment de ma carrière où je peux encore me le permettre et puis ça peut ouvrir des opportunités, alors pourquoi pas ? Et surtout ça rend ma famille plutôt fière et ça..." souligne ce grand sentimental qui a gravé sur sa peau les noms et signes zodiacaux de ses

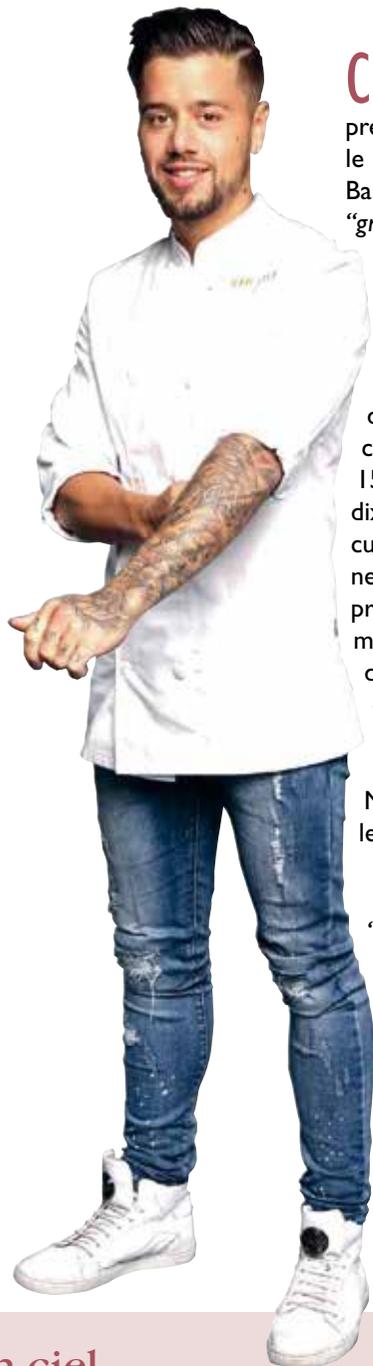
proches.

Passées les premières minutes stressantes, Florian Barbarot se sent vite à l'aise sur le plateau et ça se voit. Charmeur, il séduit la chef Hélène Darroze dont il voulait absolument intégrer la brigade "parce qu'elle manage tout en douceur. C'est une vraie maman avec ses équipes, ça change de certains chefs hyper durs que j'ai pu avoir dans ma carrière". Mais, du futur de l'émission, Florian ne dit mot et pour savoir jusqu'où ira ce compétiteur né il faudra suivre ses aventures télévisuelles semaine après semaine (on le souhaite).

Projets

Accélérateur de carrière, un passage à Top chef se transforme souvent en ouverture de restaurant pour les candidats. Mais Florian lui, préfère "sortir des sentiers battus (et il développe un concept original de salle de sport couplée à des fast food sains et bons avec (son) pote Romain. Le but, c'est de proposer du food training avec un coach sportif et un chef associés. A côté, je voudrais développer une activité de consulting dans des restaurants pour créer des cartes et garder un pied dans la cuisine étoilée sans m'enfermer dedans". Pour réaliser ses rêves, alors que l'enregistrement de Top Chef est terminé, Florian vient d'ailleurs de quitter son poste à l'auberge de la Pomme au Damps pour concrétiser son projet.

A noter, malgré des tentatives plus ou moins habiles pour en savoir plus sur ce que réservent les prochains épisodes de Top Chef, Florian reste aussi muet qu'une carpe et ménage le suspense. Affaire à suivre... avec gourmandise ! ■



Arc-en-ciel

Pour Florian Barbarot, Top Chef c'est aussi un moyen de participer à mettre en avant dès qu'il le peut l'association "arc-en-ciel" qui réalise le rêve d'enfants atteints de maladies rares. "L'association n'a pas besoin de moi car elle est parrainée par Sophie Marceau et Christophe Willem. Mais si je peux faire quelque chose à mon niveau alors je le fais". L'engagement de Florian remonte à ses sept ans. En effet, atteint par la maladie de Wisckott-Aldrich, l'association lui avait à l'époque permis d'assister à un match de foot de la Ligue des champions entre Thierry Rolland et Jean-Michel Larquet. Un rêve de gosse dont il parle encore aujourd'hui avec des étoiles pour une fois dans les yeux plutôt que dans l'assiette.

En savoir + : www.arc-en-ciel.com

Fête de la musique

A l'occasion de la Fête de la musique qui aura cette année encore une belle connotation européenne, la Ville recherche des familles pour recevoir du jeudi 20 juin au lundi 24 juin des adolescents et des jeunes adultes en provenance de Karben, de Krnov et de Minsk-Mazowiecki. Les artistes venus des villes jumelées seront accueillis par les familles du "coucher" au petit-déjeuner et la ville prendra en charge les repas du midi et du soir. Les familles seront en retour associées à leur séjour, invitées à participer à leur prestation musicale pour les soirées des 21 juin et 22 juin ainsi qu'à une sortie-découverte de notre région le dimanche 23 juin. ■

En savoir + : genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr



Un groupe polonais lors d'un échange international à Krnov (archive)

Le livre à haute voix



La bibliothèque municipale de Saint-Egrève propose une rencontre littéraire avec Alexandre Lenot. L'auteur, qui écrit aussi bien pour le cinéma, la radio et la télévision, est attendu samedi 23 mars à 10h à la bibliothèque Barnave. L'occasion pour le public d'échanger autour de son premier roman "Écorces vives" (Actes Sud, 2018), un ouvrage à l'atmosphère noire et mélancolique dans la droite ligne du roman noir rural à la française et du "Nature writing" américain. Une rencontre à ne pas manquer ! ■

Dans le cadre du Printemps du livre de Grenoble, qui se déroule du 20 au 24 mars, la bi-

En savoir + : 04 76 75 40 63 – www.bibliotheque.saint-egreve.fr

Des formations pour les associations

La Maison des associations reprend ses cycles de formation à destination des bénévoles qui gèrent une association. Ainsi, dans les semaines à venir plusieurs sessions sont programmées dans les locaux du parc Barnave. Ces sessions se déroulent de 19h à 21h. Jeudi 14 mars une formation sur "La gouvernance d'une association" en partenariat avec la maison des associations de la ville de Grenoble est mise en place 1, rue Casimir Brenier (inscription au plus tard le 7 mars). Les mardis 26 mars et 2 avril la salle informatique du Patio accueillera "Les réseaux sociaux comme outils de communication pour les associations" sessions animées par l'association Infophonie. Enfin le mardi 9 avril une initiation à "L'archivage des



documents d'une association" dirigée par Catherine Luc, archiviste de la ville de Saint-Egrève. ■

En savoir + : genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr ou Cabinet du Maire Hôtel de Ville – 36 avenue du Général de Gaulle – 38120 Saint-Egrève (attention nombre de places limité).

1^{er} salon de l'aquarelle de Saint-Egrève

Du 3 au 14 avril prochains, Saint-Egrève organise son premier salon régional de l'aquarelle. L'événement qui s'articule autour de cette technique picturale, proposera douze jours de fête mêlant expositions, stages et démonstrations. 21 artistes ont été sélectionnés afin d'exposer leurs œuvres et d'animer ces deux semaines. Un prix du jury et un autre du public seront décernés à l'issue du salon. ■



SAISON CULTURELLE 2019-2020 : les artistes ont jusqu'au 5 avril pour présenter leur candidature et espérer participer à la prochaine saison des expositions à l'Hôtel de ville. www.saint-egreve.fr

Le jeu dans tous ses états

Samedi 23 mars, de 10h à 20h, l'Espace Robert Fiat accueille des espaces de jeux pour les tout-petits, les enfants, les jeunes et les adultes à l'occasion du "Jeu dans tous ses états", un événement organisé en partenariat avec l'Association Familiale, l'APASE, la MJC et la CAF. Au programme : des espaces de jeux pour tous, une "clinique vétérinaire" pour rire, un périple des 5 sens et même un Escape Game...

En savoir + : 04 76 56 05 40.

Ciné ma différence



Samedi 16 mars, La Vence Scène propose "Dragons 3" dans le cadre de "Ciné ma différence", une opération qui permet à tous (personnes en situation de handicap psychique ou non) de partager un film.



Mardi 19 mars à 20h

Ciné rencontre

Parallèlement aux cérémonies commémoratives du 19 mars, qui se déroulent à 18h au monument aux morts, La Vence Scène en partenariat avec l'Association nationale des anciens combattants et résistants (ANACR) propose une soirée ciné débat autour du documentaire "Cette lumière n'est pas celle du soleil". L'occasion pour le public d'échanger avec Bernard Favre, le réalisateur de ce film dont les commentaires sont lus par Michel Bouquet. ■

LA VENCE SCÈNE

Vendredi 8 mars à 20h

Sérénades et galanterie, chanter l'amour

L'amour c'est mieux quand on est deux. La preuve, pour le chanter le temps d'un spectacle à La Vence Scène, il ne faut pas moins de deux compagnies artistiques : "En Scène Et Ailleurs" et "Alwest". Tour de chant et musiques de tous pays, romantique, langoureux et rempli d'humour, orchestré par le maestro David Bursztein, la soirée est un voyage dans le temps qui replonge son public à une époque où les chants populaires étaient alors l'expression de la séduction. Un bel hommage aux femmes auquel viennent se joindre les élèves chanteurs du conservatoire de musique de Saint-Egrève puisque les ensembles vocaux ados et adultes "Unissong & Co", dirigés par Judith Refuggi et accompagnés à la guitare par Cantor Trancard, sont invités à la fête. ■

En savoir + : www.welt-orchestra.com



Mardi 12 mars à 20h

La Dame de pique

La Vence Scène retransmet l'opéra en trois actes de Tchaïkovski interprété notamment par Vladimir Stoyanov, Eva-Maria Westbroek et Felicity Palmer dans le cadre de son cycle "Opéra et ballet". Captée au Royal Opera House cette production a emballé la critique à Amsterdam. Cette mise en scène est située en 1890, l'année de la création de l'opéra. Dans son bureau, Tchaïkovski imagine son opéra dans la vie réelle comme s'il s'agissait de sa propre histoire. ■



Vendredi 29 mars à 20h

La Mélancolie des barbares



Le Théâtre du Risque / Compagnie La Troup'ment continue son exploration des textes de Koffi Kwahulé en proposant à La Vence Scène sa vision de "La mélancolie des barbares" dans une mise en scène de Sébastien Geraci. Une fois de plus le dramaturge fait jouer tous les ressorts de la violence contemporaine pour construire un drame porté par une langue lyrique et crue. L'auteur se plaît à fausser les pistes pour mieux casser les clichés. Et loin de banaliser la barbarie quotidienne, il use des codes du polar, matinés d'humour, pour livrer un poème puissant et rare. ■

En savoir + : www.facebook.com/latroupment

(3500

C'est le nombre de spectateurs qui se sont pressés aux quatrième rencontres cinématographiques. A vous de voir

PRINTEMPS DU CINEMA : du 17 au 19 mars, La Vence Scène fête le Printemps du cinéma et propose tous ses films au tarif unique de 4€.

l'agenda du 8 au 24 mars



VENDREDI 8 MARS

Journée internationale des droits des femmes

SAMEDI 9 MARS

Ciné-débat autour de Wine calling à La Vence Scène en présence de vigneron et de l'association S-prit. 14h30.

9 ET 10 MARS

Salon des vins naturels à l'Espace Robert Fiat. 11^e édition de ces rencontres organisées par l'association S-prit qui rassemblent 25 vigneron producteurs de vins issus de l'agriculture biologique. De 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

DIMANCHE 10 MARS

Gymnastique : compétition organisée par la section Gymnastique de l'USSE à la Halle Jean Balestas. Dès 9h.

Basket, la section pré-nat féminine de l'USSE reçoit Andance Andancette au gymnase Lionel Terray. 15h30.

Ski de piste aux Arcs. Journée organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions le jeudi 7 mars au foyer du complexe J. Balestas de 20h30 à 21h30 ou usse.skidepiste@gmail.com.

LUNDI 11 MARS

Job d'été : date limite d'envoi des dossiers de candidature

MARDI 12 MARS

Opéra au cinéma, "La Dame de pique" à La Vence Scène. 20h. (voir aussi page 18).

MERCREDI 13 MARS

L'heure du conte des 4 ans et plus à la bibliothèque Barnave. 15h30.

VENDREDI 15 MARS

Atelier numérique, "découvrir Youtube" à la bibliothèque Barnave. 10h. Inscription obligatoire au 04 76 75 40 63.

Carnaval des élèves de

Rochepleine, déambulation dans le quartier avec Monsieur (ou Madame) Carnaval. 14h.

Grand débat national, réunion publique initiée par les groupes d'opposition municipale à la Maison des Solidarités et des Familles. 20h.

SAMEDI 16 MARS

Atelier créatif par l'association Temps calme à l'Espace Visancourt. De 14h à 18h. En savoir + : associatontempscalme@gmail.com

Stone, d'après Starmania, concert de la Compagnie vocale à l'espace Claretière (au Fontanil-Cornillon) au profit de l'association saint-égrévoise VELHP (vivre ensemble le handicap psychique). 15h. En savoir + : 06 52 44 70 89, 06 38 14 56 58 ou 06 70 77 19 05.

Basket l'équipe de l'USSE reçoit

Echirolles au Gymnase Lionel Terray à 20h30.

DIMANCHE 17 MARS

Bourse de l'enfance organisée par l'Association familiale de Saint-Egrève à l'Espace Robert Fiat. Vente de vêtements de 0 à 14 ans et de matériel de puériculture. De 9h à 14h. En savoir + : 04 76 75 27 57

www.af-st-egreve.org

Ski de piste à Chamonix. Journée organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions le jeudi 14 mars au foyer du complexe J. Balestas de 20h30 à 21h30 ou usse.skidepiste@gmail.com.

MARDI 19 MARS

Atelier numérique, "Reprendre le contrôle de ses données" à la bibliothèque Barnave. 17h30. Inscription obligatoire au 04 76 75 40 63.

Commémoration du 19 mars 1962 au Monument aux Morts. 18h.

SAMEDI 23 MARS

Visite de l'école à l'élémentaire Barnave rénovée. De 9h à 11h30.

Le jeu dans tous ses états à l'Espace Robert Fiat. De 10h à 20h. (Voir aussi en page 17)

Printemps du Livre, rencontre avec Alexandre Lenot à la Bibliothèque Barnave. 10h.

DIMANCHE 24 MARS

Basket, l'équipe pré-nationale féminine de l'USSE reçoit Saint Jean de Muzols au Gymnase Lionel Terray. 15h30.

Ski de piste aux 2 Alpes. Journée organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions le jeudi 21 mars au foyer du Complexe J. Balestas de 20h30 à 21h30 ou usse.skidepiste@gmail.com.

LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ **Le mystère de Henri Pick**

Le 8 mars à 20h30 ; le 9 mars à 17h30 et 20h30 ; le 10 mars à 18h et 20h30 ; le 11 mars à 17h30 et 20h30 ; le 12 mars à 14h et 20h30 ; le 18 mars à 14h.

▶ **Jusqu'ici tout va bien**

Le 8 mars à 17h30 ; le 9 mars à 15h ; le 10 mars à 15h30 ; le 11 mars à 20h ; le 12 mars à 18h.

▶ **Dragons 3 : le monde caché**

Le 10 mars à 15h ; le 13 mars à 14h ; le 15 mars à 18h ; le 16 mars à 15h (Ciné ma différence) ; le 17 mars à 14h.

▶ **Une intime conviction**

Le 9 mars à 17h ; le 10 mars à 20h30 ; le 11 mars à 14h.

▶ **Vice** (Les Oscars 2019 - VOSTF)

Le 9 mars à 20h ; le 11 mars à 17h30.

▶ **Wine calling** (Tarif unique 4€)

Le 9 mars à 14h30 (ciné-débat)

▶ **A Star is Born** (VOSTF)

Le 10 mars à 17h30.

▶ **Green Book : sur les routes du Sud** (Les Oscars

2019 - VOSTF). Le 11 mars à 14h ; le 12 mars à 17h30.

▶ **La Dame de pique**

Le 12 mars à 20h (opéra au cinéma)

▶ **Mon bébé**

Le 13 mars à 16h et 20h30 ; le 14 mars à 20h30 ; le 15 mars à 20h30 ; le 16 mars à 20h ; le 17 mars à 16h et 18h ; le 18 mars à 20h30 ; le 19 mars à 18h.

▶ **Captain Marvel**

Le 13 mars à 15h et 17h30 ; le 14 mars à 17h30 ; le 15 mars à 17h30 et 20h (3D) ; le 16 mars à 15h30 et 20h30 ; le 17 mars à 14h30 et 17h30 ; le 19 mars à 17h30 et 20h.

▶ **La favorite** (VOSTF)

Le 13 mars à 20h ; le 14 mars à 18h ; le 16 mars à 18h ; le 17 mars à 20h ; le 18 mars à 14h.

▶ **Celle que vous croyez**

Le 13 mars à 18h ; le 14 mars à 20h30 ; le 16 mars à 17h30 ; le 17 mars à 20h30.

▶ **L'incroyable histoire du facteur cheval**

Le 18 mars à 20h ; le 19 mars à 14h.

▶ **Qu'est ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?**

Le 18 mars à 17h30 ; le 19 mars à 14h.

▶ **Cette lumière n'est pas celle du soleil**

Le 19 mars à 20h (ciné-rencontre).

▶ **Marie Stuart, Reine d'Ecosse** (VOSTF)

Le 20 mars à 20h.

▶ **Sibel** (VOSTF)

Le 20 mars à 20h30 ; le 21 mars à 20h.

▶ **Aïlo : une odyssée en Laponie**

Le 20 mars à 17h30 ; le 22 mars à 18h.

▶ **Rebelles**

Le 20 mars à 15h et 18h ; le 22 mars à 20h30.

▶ **Ralph 2.0**

Le 20 mars à 15h.

▶ **La chute de l'empire américain**

Le 21 mars à 20h.

Printemps du cinéma du 17 au 19 mars 2019 (Tarif unique 4€)

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.
CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circa3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**
(hors retraite) Mardi, 9h-12h.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 14h-17h.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois après-midi sur RV en mairie
Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**
Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915
Du 02 au 08/03 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 7**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 09 au 15/03 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**
1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil
Du 16 au 22/03 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
48 D route de Grenoble
Du 23 au 29/03 : pharmacie Chaliar **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave
Du 30/03 au 05/04 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 06 au 12/04 : pharmacie Nouvelle **04 76 75 49 33**
121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

SERVICE À DOMICILE

Interventions sur
Saint-Egrève et alentours

KaliServices
La qualité chez vous

Auxiliaire de vie
Aide à domicile

Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

Entreprise qualifiée

Espaces Verts

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères
04 76 44 63 76

expression politique

Groupe

Priorité Saint-Égrève

Pour la participation de tous à chaque moment

Le journal de ce mois met à l'honneur la participation à Saint-Egrève. De longue date l'équipe municipale a privilégié le travail en continu avec les habitants sur les projets de la Ville. Le budget participatif dédié (APIH) ou le Conseil des habitants en sont l'illustration, tout comme les réunions publiques accompagnant les évolutions des quartiers ou les nombreuses rencontres citoyennes.

Au quotidien, nous travaillons de pair avec les habitants intéressés par les questions soulevées ou par les usagers des services publics lorsqu'ils sont concernés. Nous pensons par exemple au comité de pilotage dédié aux rythmes scolaires qui se réunira pour la 1^{ère} fois ce mois-ci et qui rassemblera des parents délégués de chaque groupe scolaire ainsi que des directeurs d'école et bien sûr des élus.

Ces échanges, s'ils ne garantissent pas un partage du même point de vue, prônent le respect et la co-construction afin d'aboutir à un résultat positif pour l'habitant. Il n'y aurait rien de pire que la fermeture du dialogue et/ou la non efficacité du résultat. Nous le déplorons trop souvent dans certaines politiques publiques prises dans d'autres sphères, nous avons donc conscience de ce que nous ne voulons pas pour les Saint-Egrévois et pour la démocratie locale.

Concernant les Conseils des habitants, nous invitons chaque Saint-Egrévois à postuler afin de faire de ces organes de véritables chambres locales de travail pour les quartiers en complément du conseil municipal. Si être élu municipal implique une vision de la ville sur six années et des politiques publiques sur l'ensemble de la commune, être acteur de son territoire dans les quartiers permet de s'engager sur des projets qui tiennent à cœur, pour un temps plus ou moins long. Il n'est donc pas question d'opposer démocratie représentative à démocratie participative, comme le voudrait la démagogie, mais bien d'associer les deux qui sont complémentaires et chacune dans leur rôle.

Pascal de Filippis, président de Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Égrève Autrement

Démocratie locale en panne à Saint-Egrève : à l'image du national ? (1^{ère} partie)

Prochaine Réunion publique: vendredi 15 mars de 20h à 22h.

Salle Safran, Maison des Solidarités et des Familles, proche de la gare.

Ensemble, avec les élus du groupe "Ecologie, Solidarité, Citoyenneté", nous vous proposons une nouvelle soirée-débat ouverte à tous pour parler de tout ce qui ne va pas dans notre pays ! Pour faire suite à nos tribunes du mois de février au sujet de la crise de notre démocratie, rien de tel en effet que de se rencontrer

et d'échanger. Dans un premier temps, nous nous poserons une série de questions, comme par exemple: les élus sont-ils vraiment tous pourris ? Pourquoi 77% des français sont-ils convaincus que les politiques sont trop payés ? Nous nous demanderons par la même occasion pourquoi si peu de citoyens s'investissent dans la chose publique et encore moins en politique ? Que s'est-il passé ces dernières années pour que la politique soit à ce point rejetée par une majorité d'entre nous au point de fragiliser profondément notre régime démocratique ? Comment faire alors pour que les élus soient plus représentatifs des citoyens ? Venez avec VOS questionnements ! Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur ce sujet essentiel. N'hésitez pas à diffuser cette invitation autour de vous !

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Dessin publié avec l'aimable autorisation de Plantu, publié dans Le Monde du 12 janvier 2019. ©2019, Plantu. Tous droits réservés.



Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Démocratie locale en panne à Saint-Egrève : à l'image du national ? (2^e partie)

Prochaine Réunion publique Vendredi 15 mars de 20h à 22h

Salle Safran, Maison des Solidarités et des Familles, proche de la gare

Lors de cette soirée organisée avec nos collègues du groupe Saint-Egrève Autrement, nous chercherons à savoir pourquoi la démocratie locale est à ce point en souffrance et la politique un gros mot.

Montée du vote extrême, abstention grandissante, non-inscription sur les listes électorales, les signaux d'alerte ne manquent pas. Comment en est-on arrivé là ?

Une partie des habitants se sent de plus en plus éloignée de la chose publique car, probablement, notre système se complexifie, les interlocuteurs se multiplient et les administrations ne répondent plus à leurs besoins. Depuis 2015, la vie des Saint-Egrévois dépend pour partie de décisions de la Métropole. Ce sera encore plus vrai après 2020. Les conseillers communautaires qui votent ces décisions sont élus lors des élections municipales. Qui les connaît ici ? Qui sait ce qu'a été leur action à la Métro ? Ont-ils un projet métropolitain ? Où en est la démocratie participative à Saint-Egrève ? Se réduit-elle à une élection tous les 6 ans donnant carte blanche aux élus ? Les habitants doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent. A cette heure, nous ignorons quelle sera l'issue du Grand Débat national proposé par le gouvernement et l'usage qui en sera fait. Mais il nous semble important d'y participer et de faire émerger des propositions concrètes d'amélioration, avec vous !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef et Eric Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr



Repr. autorisée

Groupe

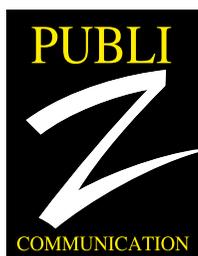
Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

Appel à la mobilisation pour la Poste de St-Egrève !



Dans le Journal Municipal n°218 de novembre 2015, la majorité municipale mettait en avant, à juste titre, la Poste de St-Egrève pour "la qualité de ses services rendus". Cette qualité d'accueil que nous apprécions toutes et tous est malheureusement remise en cause par une restructuration voulue par la direction. Celle-ci a conduit les salariés à se mettre en grève pour rejeter le projet de supprimer un emploi et dix heures d'ouverture par semaine sur les sites de St-Egrève, St Martin-le-Vinoux et Voreppe, malgré le temps d'attente des usagers (qui va jusqu'à vingt minutes en raison de la densification de la population sur l'axe du tramway). D'une part les habitants vont perdre des créneaux horaires d'accès, d'autre part la sécurité des agents et des usagers est mise à mal : un agent pourrait accueillir seul le public dans un bureau de poste. Les conditions de travail des agents seront également impactées par la remise en cause des repos du samedi et par la réduction des effectifs, alors qu'avec l'accroissement de la population et les constructions en cours dans les quartiers alentours, l'heure serait à son augmentation pour un accueil de bonne qualité et la réduction de l'attente ! Tous les samedis matin un rassemblement est organisé devant la Poste : j'engage tout le monde à aller les soutenir et à discuter du nécessaire maintien de ce service de proximité qui crée un lien social important dans notre commune. Le droit à la communication est fondamental, défendons-le avec les Postiers !

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>



Communication
Edition
Régie publicitaire

PUBLI Z COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux de carrosserie
Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

ICI

VOTRE PUBLICITÉ

☎ 04 76 54 43 10

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

poivre rouge
RESTAURANT & GRILL

nouvelle carte



Service rapide • Restaurant **OUVERT 7j/7** midi et soir
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE
04 76 99 96 66  poivrerougesaintegreve

Krys **D. et V. BAPST** Opticiens conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Equipements Sport à votre vue



Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

04 76 75 61 18
Centre Cial Les Charmettes optiqueduneron@krys.com



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société **Nouvelle de Travaux Publics**

color'i

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs
Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr



safilaf
GROUPE

**DÉCOUVREZ NOS DERNIÈRES OPPORTUNITÉS EN LIVRAISON RAPIDE
ET VISITEZ NOTRE APPARTEMENT DÉCORÉ !**



APPARTEMENT DÉCORÉ

Coeur d'îlot végétalisé
Prestations de qualité
Belle surface terrasses et balcons

Du T2 au T5
à partir de **175 000 €**

#LIVRAISON RAPIDE 

Résidence Le Mas des Lys - **SAINT-ÉGRÈVE**

PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1948

Retrouvez l'ensemble de nos Résidences en **ISÈRE (38)**

04 76 41 49 69 safilaf.com  

